



Formalités

L'assistance aux formalités de création d'entreprise

Fiche A8 / Mai 2018



Document CMA.31 | Création WG Communication | @ciolalia.com

Contacts

Centre de Formalités des Entreprises CFE

- Toulouse

05 61 10 47 47

cfe@cm-toulouse.fr

- Antenne de Saint-Gaudens

05 61 89 17 57

stgaudens@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Garonne

Objectif

Nous vous informons et conseillons dans les formalités d'immatriculation de l'entreprise au Répertoire des Métiers et si besoin au Registre du Commerce et des Sociétés.

Bénéficiaire

Créateur ou repreneur d'entreprise artisanale, quel que soit le statut juridique choisi : entreprise individuelle, EIRL ou sociétés.

Contenu de la prestation

- Un conseiller vous informe sur les pièces à fournir pour vous immatriculer suivant le secteur d'activité et le statut juridique, ainsi que sur les tarifs applicables.
- Il contrôle l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription.
- Il effectue l'immatriculation de l'entreprise au répertoire des métiers et vous remet les numéros d'identification : code NAFA, numéro SIRENE et SIRET.
- Il transmet votre dossier de création aux organismes partenaires de l'entreprise : RCS, centre des impôts, caisses sociales, INSEE, URSSAF, les greffes, APCMA.
- Il vous délivre l'extrait d'immatriculation D1 justifiant de la création d'entreprise et la carte d'Artisan, véritable « carte d'identité » de l'entreprise ainsi que la carte d'Ambulant.

Modalités pratiques

- Toulouse : sans RDV.
- Saint-Gaudens : sur rendez-vous.

Coût de la prestation

Tarifs suivant formalités (tarifs fixés par la loi de finances). Consultez les tarifs sur www.cm-toulouse.fr.

Ces prestations peuvent vous intéresser

A9 - La formation du jeune entrepreneur
B3 - Les permanences juridiques et fiscales
B16 - Recruter un apprenti

Retrouvez l'intégralité de nos offres sur >>

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr